

Les Petits Pieds de la Comane

Crèche communale

Rue de la Comane, 17

6870 SAINT-HUBERT

# introduction

L’ONE demande à tous les milieux d’accueil d’avoir son propre projet pédagogique.

## Qu’est-ce qu’un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est un guide pour vous, parents, et une ligne de conduite pour le personnel encadrant.

C’est notre objectif de travail au quotidien et il décrit le contexte du cadre de vie.

Nous sommes attentives au fait que chaque enfant est différent et évolue selon son rythme.

C’est également, le fruit de toutes nos réflexions construites à partir de nos formations, de nos expériences, et de nos observations. Nous bénéficions aussi de support tel qu’une collaboration étroite avec la coordinatrice accueil ONE.

## A quoi sert un projet pédagogique ?

Ce projet pédagogique nous permet d’avoir toutes la même ligne de conduite basée sur notre pratique professionnelle et dans le but du respect et du bien-être de l’enfant. Celui-ci a besoin d’une continuité des adultes (les parents et le personnel encadrant), d’une confiance mutuelle entre adultes, qu’**ensemble** nous allons lui donner. C’est dans ces conditions, que l’enfant expérimente la séparation du matin et que cette séparation lui assure le retour de son parents en fin de journée.

La philosophie de notre projet pédagogique, sera essentiellement basée sur :

* **La liberté de mouvement**, qui est : le respect du rythme de l’enfant à travers son développement psychomoteur, son sommeil, ses repas,…

*« Il est essentiel que l'enfant se découvre autant que possible. Si nous l'aidons à résoudre tous les problèmes, nous lui volons le plus important : son développement mental »* *Emmi Pickler*

Nous aménageons l’environnement de manière attractive. Nous suscitons ainsi son envie de regarder, d’explorer, d’expérimenter et de manipuler.

* **L’observation**, est un outil pour comprendre l’enfant. Le personnel encadrant (puéricultrices et la responsable) observe l’enfant, c’est une grande partie de notre travail.

Cela nous permet :

* de savoir où l’enfant se situe et ses différents besoins,
* d’avoir des moments de calme et d’être vraiment avec l’enfant et
* d’adapter nos activités.

Ce projet est loin d’être figé dans le temps, nous y apporterons probablement des changements.

## Le règlement d’ordre intérieur

Il est à consulter en annexe pour plus d’informations.

# comment se structure notre équipe

## Composition de la crèche

* 1 Directrice – ¾ temps ; Justine Lejeune, infirmière santé communautaire.

Elle assure l’organisation de la crèche : la gestion des places d’accueil, l’organisation administrative, la gestion du personnel, une relation avec l’ONE.

C’est également vers elle que vous pouvez aller pour toutes questions où demande spécifiques concernant votre enfant.

* 8 Puéricultrices ;
* Gaëlle Rock et Clémence Moiny – ¾ temps
* Mathilde Kech, Annick Simar, Thara Chardome, Mallorie Laforêt, Manon Henneaux et Julie Reyter – ½ temps

Les puéricultures sont les interlocutrices privilégiées car elles sont en contact quotidiennement avec les enfants et leur parent. Elles s’occupent de l’enfant au quotidien, veillent à son bien-être, à sa sécurité, à son développement physique, psychologique et affectif. Elles ont également un rôle de soutien et de conseil auprès des familles, pour cela, il est important que la communication soit efficace et organisée entre l’équipe d’accueil et les parents.

* 1 Technicienne de surface ; son rôle est d’assurer quotidiennement l’entretien des locaux. Elle respecte les règles d’hygiène afin de maintenir un lieu de vie sain et agréable.
* 1 Médecin attitré à la crèche ; Docteur LANGE. Celui-ci assure les consultations médicales ONE en collaboration avec Justine LEJEUNE (Infirmière en Santé communautaire) qui se dérouleront tous les premiers jeudi du mois à partir de 14h00.

(Voir point XII : Consultation ONE)

## L’horaire de la crèche

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00.

# Prise de contact

La première prise de contact se fait généralement par téléphone pour fixer un rendez-vous avec la Directrice. Suite à cet entretien téléphonique, les parents sont invités à visiter les lieux et à rencontrer l’équipe.

Lors de cette visite, la directrice expliquera le règlement d’ordre intérieur, notre philosophie de travail par le projet pédagogique ainsi que l’infrastructure de la crèche (les différentes installations, l’aménagement intérieur avec ses différents espaces de vie et l’aménagement extérieur).

# la familiarisation

La familiarisation est un moment indispensable pour l’enfant, pour vous, ainsi que pour l’équipe.

*« C’est le temps d’une rencontre… celle d’un enfant et sa famille avec un environnement nouveau et des personnes prêtes à les accueillir ».*

C’est le temps nécessaire à ce que cet univers inconnu devienne suffisamment familier aux uns et aux autres pour que puissent se construire des liens nouveaux, essentiellement bâtis de confiance et de respect réciproque.

Dans un premier temps, la familiarisation se déroulera en douceur avec un premier contact enfant, parents et puéricultrices.

Dans un deuxième temps, l’enfant viendra seul durant 2h00 (sans repas et sans sieste, tout en respectant ses besoins et son rythme).

Progressivement, nous intégrons un repas et/ou une sieste lors d’une demi-journée.

La familiarisation permet d’établir une relation de confiance, de sécurité, de découverte et de se préparer à la séparation entre l’enfant et les parents.

Suivant les besoins de l’enfant et/ou du parent. Nous pouvons donc renouveler ce temps et augmenter les phases de familiarisation.

Pour ces premiers contacts, nous prendrons connaissance de l’histoire de votre enfant, de votre famille.

Lors de cette familiarisation, nous vous invitons à prévoir son doudou et/ou sa tétine. Vous pouvez également donner un tee-shirt ou un foulard avec l’odeur de maman et/ou papa pour faciliter le passage à la crèche. Ceux-ci représentent un lien entre la maison et le milieu d’accueil, ils permettent à l’enfant d’être rassuré et d’avoir un repère affectif.

Le repère affectif est un attachement, c’est un repère indispensable à l’enfant. La présence, le soutien, l’attention, l’amour du parent et/ ou le professionnalisme du personnel permettent à l’enfant d’être en sécurité affective. Cela permet à l’enfant de se sentir suffisamment épanoui pour commencer ses apprentissages, ses découvertes, les jeux, l’exploration,…

# la communication

Dès l’arrivée à la crèche, vous serez accueilli par une puéricultrice pour pouvoir échanger les informations concernant l’enfant. Le même principe se répètera pour le retour de l’enfant, une puéricultrice racontera la journée ainsi que les informations importantes.

Cependant, si vous avez besoin d’un temps de discussion plus important, l’idéal est de choisir avec la puéricultrice et/ou la responsable un moment adapté.

Nous ajoutons à cela un cahier de communication qui pourra faire le lien entre la crèche et la maison.

*Exemple :* Quel que soit son âge, nous vous invitons à nous transmettre diverses informations le concernant tel que :

* la qualité de sa nuit,
* l’heure de son déjeuner,
* l’identité des personnes qui viendront le rechercher,
* un changement d’horaire quelconque,
* l’évolution de votre enfant au niveau psychomoteur et affectif
* le changement alimentaire.

Ce carnet permet également aux puéricultrices d’informer les parents du déroulement de la journée de l’enfant, des évènements particuliers, des progrès réalisés et toutes informations importantes.

Nous laissons le choix d’apporter et de personnaliser le carnet de communication.

**Nous sommes aussi dans l’obligation de vous demander de joindre le carnet de santé chaque jour dans le sac de votre enfant.**

Afin de calmer un petit chagrin éventuel, rassurer l’enfant ou simplement partager un moment, vous pouvez nous fournir un petit album photo de famille.

*Exemple :* Votre enfant a un petit chagrin, nous sommes présentes pour le consoler, le rassurer, mettre des mots sur ses émotions, son chagrin. En plus de son objet transitionnel (doudou, tute, tee-shirt, foulard), nous pourrons lui proposer son petit album de famille.

Il pourra aussi être proposé en activité pour faire découvrir la famille aux petits copains, ou simplement par plaisir, l’enfant pourra le feuilleter.

Pour notre bonne organisation, nous utilisons un cahier de communication interne. Ceci nous permet de transmettre les informations aux collègues et à la responsable.

# le secret professionnel

Le secret professionnel est une obligation à laquelle est soumis le personnel de la crèche à ne divulguer aucun renseignement confidentiel concernant les enfants et leur famille. C’est la base de notre relation, celle de la confiance.

# le respect de chacun

Cette notion de respect passe aussi par le respect des horaires initialement prévus, c’est un repère important pour l’enfant et pour nous. Cela nous permet de respecter son rythme (repas, sommeil,…) et de préparer au mieux son départ de la crèche.

*Par exemple* ; en fin de journée, si vous êtes en retard sur votre horaire habituel, merci de nous téléphoner afin d’organiser au mieux la fin de journée de votre enfant et, au besoin de lui donner une explication.

N’oubliez pas que la crèche ferme à 19h00. Nous vous demandons d’être là pour 18h55 afin que la puéricultrice qui termine puisse quitter à l’heure.

Pour une meilleure communication entre les enfants / puéricultrices et entre les parents / puéricultrices, nous fonctionnons en cohérence et toutes avec la même ligne de conduite.

Nous sommes disponibles à côté de vous, parents, pour construire une relation au bénéfice de votre enfant.

# les repas

Nous souhaitons laisser une place de choix à l’allaitement maternel. Les mamans peuvent déposer le lait qu’elles ont tiré pour leur enfant le matin, celui-ci doit être étiqueté avec la date et la quantité de ml présent dans le récipient.

Un espace cocoon aménagé dans la pièce de vie ou dans un espace à l’écart en toute intimé sera disponible, à tout moment, pour les mamans qui ont la possibilité de revenir durant la journée pour allaiter leur enfant.

Les menus sont adaptés à l’âge et au besoin de votre enfant. Ils sont préparés par les puéricultrices tout en respectant les normes de l’AFSCA et les recommandations de l’ONE.

En cas de régime particulier (intolérance, allergie, culturel,…), les parents peuvent prendre contact avec la directrice afin d’envisager une alternative.

Chaque semaine, les menus seront affichés dans le sas afin de pouvoir être consultés.

Nous insistons sur le fait, que chaque repas donner en famille reste un moment privilégié. Occasionnellement, nous pouvons fournir le déjeuner à la crèche jusque 8h00.

## Les bébés

Le biberon est donné dans les bras de la puéricultrice. C’est un moment privilégié entre l’enfant et celle-ci.

Elle veillera à respecter le rythme de celui-ci (l’heure du premier repas, selon la sieste,…).

L’alimentation solide commencera avec vous, nous ne débuterons jamais l’introduction (des légumes, fruits, viande,…) avant vous. Nous vous laissons découvrir ce plaisir avec votre enfant.

## Les grands

Petit à petit l’enfant tend vers un moment collectif au niveau du repas, c’est pourquoi ils seront donnés à heure fixe et en groupe (suivant les besoins de l’enfant).

Les boissons sont données aux repas, ainsi qu’à la demande de l’enfant. La seule boisson proposée est l’eau qui se justifie par notre rôle important à jouer dans la prévention de l’obésité et des caries.

Dans le respect de la législation, nous ne pouvons pas accepter d’aliment qui viennent de l’extérieur.

Par ailleurs, si vous le souhaitez, vous pouvez apporter le goûter lors du départ ou de l’anniversaire de votre enfant. Ce qui est autorisé :

* Le cake 4 quart nature, aux pommes ou aux poires.
* Les crêpes et
* Les gaufres.

Pour tout achat, nous avons besoin de la traçabilité du produit.

Un premier pas vers l’autonomie :

Avant chaque repas, les enfants, accompagnés de la puéricultrice vont se laver les mains. Nous les invitons à mettre leur bavoirs seuls.

Ils s’installent ensuite à table. Nous préparons les assiettes auprès des enfants. Lorsqu’ils ont terminés, ils débarrassent assiettes et couverts qu’ils viennent déposer sur la desserte.

# le sommeil

Afin de respecter au mieux les habitudes de chaque enfant, nous disposons de 3 espaces destinés au sommeil.

Nous respectons le rythme de l’enfant et ses besoins.

Lorsqu’il manifestera des signes de fatigue, nous lui proposerons une sieste et nous le laisserons s’éveiller de lui-même.

Il est demandé aux parents dans la mesure du possible de respecter les horaires afin d’éviter de venir rechercher leur enfant durant la sieste.

Les doudous, les tétines et autres objets faisant partie du rituel de l’endormissement de l’enfant sont les bienvenus. Une petite maison à doudous sera mise à la disposition de l’enfant. Elle sera fixée à leur hauteur et facile d’accès afin que l’enfant puisse y ranger et aller chercher librement son doudou, ce qui permettra son autonomie.

L’enfant peut aller chercher son objet de transition (tétine, doudou,…) au moment de la sieste. Nous favorisons ainsi sa participation active.

Un climat plus calme avant la sieste ; petites histoires, comptines, relaxation,… Ce moment de détente favorise l’endormissement de l’enfant, un moment partagé entre la puéricultrice et les enfants, c’est un moment sécurisant, rassurant pour l’enfant.

Une surveillance de la sieste par une puéricultrice est prévue.

# les soins

Les changes sont des moments de relation privilégiée par excellence entre la puéricultrice et l’enfant. Ce moment d’individualisation nous permet de partager, de rendre le change plus agréable. Il nous permet d’avoir une observation globale de l’enfant.

Pour favoriser l’autonomie de l’enfant lors du change, nous avons un escalier mis à disposition afin d’accéder au coussin à langer. Nous utilisons également des petites marionnettes à doigts pour divertir l’enfant.

Il est important, pour l’administration d’un médicament (Perdolan®, Dafalgan®,…) que nous connaissions le poids de votre enfant et que celui-ci soit actualisé.

Nous n’utilisons pas de lingettes mais du liniment ainsi que de l’eau et du savon.

Sauf circonstances exceptionnelles, nous ne donnons pas de bain à l’enfant. Néanmoins, l’arrivée en pyjama (lange de la nuit changé) est **autorisée** jusqu’à **7h30**.

# l’enfant malade

Nous n’administrons aucun médicament (antibiotiques, sirop, homéopathie,…) sans une prescription médicale bien détaillée ; **nom et prénom de l’enfant, nom et posologie complète du médicament à administrer, date et fin du traitement**.

Les traitements aérosols peuvent également se donner suivant la prescription médicale ; **le premier aérosol et le dernier sont donnés à la maison.**

Les soins de kinés sont autorisés.

Le seul médicament que nous pouvons administrer sans prescription médicale en cas de température (38,5°C) est du paracétamol (Perdolan®, Dalfalgan®). Si l’enfant est affaibli, ou avant une sieste, dans ce cas nous observons, nous surveillons et nous restons attentives sur son état général.

Dès 38,5°C, nous vous contactons afin de vous avertir et de prendre vos dispositions pour un éventuel rendez-vous chez le médecin.

Pour préserver le bien-être de tous, lorsque l’enfant est malade ou lors de fièvre persistante, merci de nous fournir un certificat autorisant ou non sa présence à la crèche.

**Petit rappel :** ***n’oubliez pas le carnet ONE quotidiennement, il est important que l’on sache le poids actuel de votre enfant***.

# consultation ONE

Une consultation ONE est organisée une fois par mois. Celle-ci aura lieu dans le local ONE qui se trouve en dessous de la crèche. Elle se déroulera tous les premiers jeudi du mois à 14h00 avec le Docteur Lange et l’infirmière, Justine Lejeune.

Si vous le souhaitez, le suivi médical peut s’effectuer à la crèche. L’ONE prévoit plusieurs consultations par enfant entre 0 et 3 ans :

* à 2, 3, 4, 12-13 et 14-15 mois pour la vaccination,
* à 5, 7, 9, 18, 24, 30 et 36 mois pour le suivi globale.

Si vous continuez le suivi à l’extérieur de la crèche ; il y a 4 visites qui sont obligatoire lorsque votre enfant fréquente la crèche :

* à l’entrée, 9 mois, 18 mois et à sa sortie.

Attention, « *Si votre enfant fréquente un milieu d'accueil, il doit être vacciné selon les modalités fixées par l'article 31 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 février 2003.*

*Les vaccins obligatoires pour fréquenter une collectivité d'enfants de moins de trois ans sont ceux contre la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, la méningite (à haemophilus influenzae b), la rougeole, la rubéole et les oreillons. Les vaccins contre le pneumocoque, la méningite à méningocoques C et l'hépatite B sont fortement recommandés mais non obligatoires.* » *Extrait du site de l’ONE – législation.*

# les animations et jeux libres

## Avec les bébés

La puéricultrice aménage un espace de vie pour votre bébé afin qu’il découvre par ses propres moyens l’espace qui l’entoure tout en respectant la liberté de mouvement, il ne sera donc jamais mis dans une position qu’il n’aura pas acquise par lui-même ; **position assise, la marche,… Dans cet esprit, nous n’utilisons pas les trotteurs et/ou les sièges d’activités.**

Activités : position couchée sur un tapis d’éveil (dos ou ventre selon ses acquisitions), pieds nus, promenade, activité sensorielle, activité musicale, lectures,…

## Avec les grands

Nous bénéficions d’un bel espace de jeux où ils peuvent se déplacer librement, tout comme les bébés, ils peuvent également profiter de l’extérieur par le biais de notre belle terrasse couverte ou de notre jardin. Une structure modulable de psychomotricité est mise à disposition.

Un coin doux est installé pour se détendre, un coin symbolique (dinette, poupées,…), un coin refuge,… La puéricultrice installe des jeux et veille à réaménager l’espace régulièrement au cours de la journée, en étant attentive à ne pas interrompre un projet de l’enfant.

Les activités dirigées par la puéricultrice ne lui sont jamais imposées, il peut à tout moment abandonner l’activité, mais nous l’encourageons et le stimulons.

*Exemple :* peinture, puzzle, raconter une histoire, activité musicale, promenade,…

# nos formations

En vue d’améliorer l’accueil de votre enfant, les puéricultrices suivent diverses formations tout au long de l’année.

Des réunions d’équipe ont également lieu une à deux fois par mois.

# le départ à l’école

Tout comme l’entrée de votre enfant au sein du milieu d’accueil, le départ à l’école est un moment qui se prépare.

Vers les 2 ans de votre enfant, nous discuterons ensemble de son évolution et ainsi dire s’il est prêt pour partir à l’école.

La date de sortie devra nous être communiquée au plus tard un mois avant son entrée à l’école.